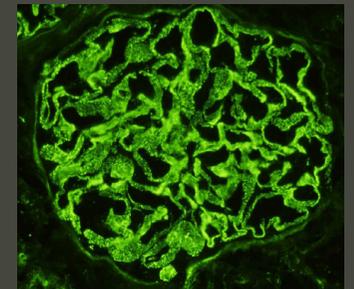


Réseau de santé pour la prévention et la prise en charge des maladies rénales chroniques

Rénif
3-5 rue de Metz
75010 Paris
Tél. 01 48 01 93 00
contact@renif.fr
www.renif.fr

bulletin d'adhésion
des professionnels
de santé



L'insuffisance rénale chronique en France

L'insuffisance rénale chronique (IRC) est une pathologie fréquente qui touche près de 3 millions de personnes en France soit une personne sur vingt.

En dix ans, le nombre de patients pris en charge en dialyse a augmenté de près de 50%, et leurs traitements représentent actuellement près de 2% des dépenses de l'Assurance Maladie.

Environ 10% des situations d'IRC pourraient être évitées et au moins 30% retardées pendant de nombreuses années sous réserve d'une détection et d'une prise en charge précoce et adaptée.

Nous disposons aujourd'hui d'outils pour dépister l'insuffisance rénale à un stade plus précoce, pour en identifier la cause et de traitements pour en ralentir l'évolution.

Le réseau Rénif

Rénif est le Réseau de Néphrologie d'Ile-de-France. Ce réseau est financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Les bénéficiaires du réseau sont les personnes majeures, ayant une maladie rénale chronique, ne bénéficiant pas d'un traitement de suppléance (dialyse ou transplantation) et résidant en Ile-de-France.

Il regroupe des professionnels de santé libéraux et hospitaliers formés au suivi de l'IRC (assistantes sociales, biologistes, diététiciens, infirmiers, médecins généralistes, néphrologues et autres spécialistes, pharmaciens, psychologues).

Le réseau a pour objectif

- de développer le dépistage afin de renforcer le diagnostic précoce de l'IRC,

- de généraliser une stratégie de prise en charge afin de ralentir l'évolution de la maladie, de dépister et prévenir ses complications, ainsi que de prendre en charge les facteurs de risque cardio-vasculaire,
- d'améliorer la prise en charge médicale et la qualité de vie des patients en IRC en favorisant une meilleure coordination entre les professionnels de santé qui les suivent. Le médecin traitant reste le principal interlocuteur du patient.
- de proposer des actions permettant d'améliorer les pratiques des professionnels de santé.

Les services du réseau

Services destinés aux patients

- prêt d'un tensiomètre
- consultations diététiques et ateliers diététiques
- bilan éducatif, ateliers sur les traitements, groupes de paroles
- consultations de néphrologie dans des centres de santé

Services destinés aux professionnels de santé

- formations spécialisées en néphrologie
- site internet
- documentation

Notre programme d'éducation thérapeutique a été validé par l'ARS.

Comment adhérer ?

Il suffit de remplir le bulletin d'adhésion et de le retourner à l'adresse suivante : Rénif 3-5 rue de Metz 75010 Paris

Pour plus d'informations, n'hésitez-pas à nous contacter.

tél : 01 48 01 93 00 - email : contact@renif.fr

bulletin d'adhésion à retourner à :

Rénif
3-5 rue de Metz
75010 Paris
contact@renif.fr

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion.
Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service statistique du réseau. En application de la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant au réseau.

Bulletin d'adhésion

Madame* Monsieur*

Nom* :

Prénom* :

Profession* :

Adresse* :

.....

.....

Code postal* :

Ville* :

Téléphone* :

Portable :

Email :

je souhaite adhérer au réseau Rénif*

A :

Le :

Tampon et signature
du professionnel de santé*

* mention obligatoire